



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconstruction de Mayotte
Question au Gouvernement n° 911

Texte de la question

RECONSTRUCTION DE MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Estelle Youssouffa.

Mme Estelle Youssouffa . Ma question s'adresse à Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer. Le 11 août, pour reconstruire Mayotte, le Parlement a adopté une loi, forte, de programmation de 4 milliards d'euros d'investissements, venant en écho à la solidarité exprimée par la nation à l'égard de Mayotte, détruite à 90 % par le cyclone Chido.

Depuis décembre, l'État a déployé des moyens pour les secours et l'urgence, mais la reconstruction n'a toujours pas commencé. Depuis le début de l'année, les crédits de paiements pour Mayotte atteignent péniblement les 25 millions.

Mayotte n'a toujours rien vu sinon les bidonvilles grossir, les migrants continuer à débarquer en masse, les violences reprendre et la crise économique s'installer, faute de financement des travaux d'urgence. Mayotte n'a toujours pas d'eau courante, certains de nos enseignants ne sont pas payés depuis des mois et l'hôpital ne tient encore que par miracle. Mayotte manque cruellement de fonctionnaires pour traiter les dossiers vitaux : très peu de familles et d'entreprises ont été dédommagées par les assurances, très peu aussi ont eu accès au prêt à taux zéro pour financer leurs travaux.

Le budget doit atteindre le cap fixé par la loi de programmation. Or 4 milliards ont été promis, mais seuls 365 millions de crédits sont épargnés dans le budget initial que vous avez déposé.

Où est la ligne budgétaire unique pour Mayotte promise par le président de la République pour garantir la dépense, l'efficacité et la lisibilité de chaque euro engagé ?

Mayotte a besoin d'au moins 1 milliard l'an prochain pour lancer un signal fort aux acteurs économiques et mobiliser les ministères afin de commencer enfin la reconstruction.

Nous connaissons les difficultés budgétaires, les aléas parlementaires et les recours légaux qui s'offrent au gouvernement. Allez-vous cesser de faire des économies sur le territoire le plus pauvre de France et enfin décider l'augmentation vitale des crédits alloués à Mayotte ? Allez-vous déposer au Conseil d'État une lettre rectificative au projet de loi de finances pour garantir au moins 1 milliard pour la reconstruction de Mayotte ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe L'OT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . Je voudrais d'abord saluer votre engagement constant, que je connais bien, pour les Mahoraises et les Mahorais et pour ce territoire éprouvé. Ce chantier de la reconstruction

est une grande priorité pour le gouvernement, donc pour moi. Je le dis sans triomphalisme, parce que le territoire est en difficulté et que beaucoup reste à faire, mais 4 milliards d'euros de crédits sont programmés sur les six prochaines années, qui seront étalés selon la nature des projets.

Vous avez évoqué la somme de 365 millions. Avec le Fonds de solidarité de l'Union européenne, la mission *Outre-mer* est portée pour Mayotte à 380 millions. Il faudra y ajouter l'ensemble des crédits des autres ministères dont nous veillerons, avec Mme la ministre des comptes publics, à ce que chacun puisse les engager.

Je vous donne quelques exemples : 131 millions pour les constructions scolaires du second degré, 20 millions pour lancer le projet du nouvel aéroport auquel vous tenez particulièrement. Vous avez demandé que les crédits inscrits soient sanctuarisés au bénéfice de Mayotte. Vous avez raison ; c'est une donnée importante, et c'est aussi l'objectif du gouvernement. Nous avons mis à l'étude un certain nombre d'outils budgétaires, y compris la ligne de crédit que vous appelez de vos vœux et dont je fais aussi une priorité. Je reviendrai vers vous assez rapidement une fois que nous aurons regardé cela.

Je veux ajouter deux choses. Tout d'abord, la loi de refondation prévoit que soit remise au Parlement, avant la fin de l'année, une programmation annuelle des investissements. Ensuite, un comité de suivi va être créé – dont vous ferez partie avec les autres parlementaires mahorais et des élus locaux –, ce qui permettra un suivi très attentif des engagements. Les conditions sont donc réunies pour que nous puissions ensemble tenir nos promesses à l'égard des Mahorais et des Mahoraises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Estelle Youssouffa](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 911

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 octobre 2025